

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS

Chargé(e) de mission

« Conseiller FAIRE / Conseiller Info→Énergie »

Animation et mise en œuvre d'une stratégie de conseil et d'accompagnement des ménages en matière de rénovation énergétique du logement

CONTEXTE DE LA MISSION

Collectivité territoriale, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois met en œuvre la Charte du Parc aux côtés et en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales (EPCI, communes), la Région Hauts-de-France et le Département du Nord. Créé en 1998, il a pour mission de :

- Protéger et valoriser le territoire, maîtriser les paysages ;
- Communiquer, sensibiliser, promouvoir le développement durable ;
- Contribuer au développement économique, social et culturel ;
- Préserver, restaurer et gérer le patrimoine naturel.

La Charte du Parc 2010-2022, reconnue « Agenda 21 », intègre l'enjeu « climat » et affirme la nécessité, pour le territoire, de participer à la lutte contre le changement climatique (orientation 10) et de promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable (orientation 11).

Depuis 2015, le Parc naturel régional de l'Avesnois développe ses missions d'accompagnement en matière de transition énergétique (bois-énergie, sobriété énergétique des bâtiments publics, développement des EnR) et s'est engagé depuis dans plusieurs dispositifs en la matière (TEPCV, COTTRI, CTES, PACTE SAT...).

Dans cette démarche, et en partenariat avec 3 intercommunalités du territoire (CCPM, CCSA, 3CA), le Parc souhaite poursuivre cette dynamique et la diversifier par la mise en place d'un « Espace Conseil FAIRE » afin d'accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation du logement.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le ou la chargé(e) de mission « Conseiller FAIRE » est l'interface entre toutes les parties prenantes (EPCI, opérateur ANAH, Hauts-de-France Pass Rénovation, organisations professionnelles du bâtiment...) afin de développer un service de qualité approprié aux besoins du territoire.

Il / elle apportera ses connaissances scientifiques, son expertise technique à la conduite des programmes définis pour mettre en œuvre les actions liées à la mission.

L'objectif est que l'Espace Conseil FAIRE devienne à moyen terme la porte d'entrée unique des habitants du territoire en matière de conseil et d'accompagnement dans leurs projets de rénovation.

Une fois la mission mise en place et les permanences établies, il sera recherché l'obtention du label « Guichet Unique de l'Habitat » de la Région Hauts-de-France, dispositif de reconnaissance d'un service unique et articulé à l'échelle d'un territoire.

RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS

Le / la chargé·(e) de mission apporte son expertise dans le domaine de la rénovation énergétique du logement, des énergies renouvelables et des aides mobilisables en la matière.

Il / elle a en charge l'animation et la mise en œuvre d'une stratégie de conseil, d'accompagnement et de communication auprès des ménages en matière de rénovation énergétique du logement et plus précisément :

La coordination et l'animation générale :

- Tenir des permanences physiques au sein des intercommunalités partenaires de l'opération (Fourmies, Avesnes-sur-Helpe, Le Quesnoy, Landrecies et Bavay) ;
- Dispenser des conseils techniques ;
- Proposer au particulier des scénarios de travaux possibles en adéquation avec ses ressources et sa manière d'utiliser son logement (échéancement des travaux selon les gains énergétiques prioritaires escomptés et les capacités financières du particulier) et le conseiller pour hiérarchiser ses choix de rénovation, pour atteindre une performance énergétique optimale ;
- Orienter le particulier vers les professionnels de la rénovation qualifiés, tels que RGE, aider à la compréhension des devis ;
- Assister le particulier après la réception des travaux (conseils sur l'usage et l'entretien adaptés au logement performant, vérification de l'adéquation entre le programme prévu de travaux et leur réalisation...) ;
- Récupérer les documents nécessaires à la réalisation de l'accompagnement (conclusions du bilan énergétique simplifié, formulaire de demande d'aide, devis ...).
- Elaborer le plan de financement du projet de rénovation énergétique de l'habitat ;
- Appuyer le particulier pour le montage des dossiers administratifs (vérification des formulaires remplis par le particulier, de la conformité des devis, des rapports techniques...) et des demandes de financement (prêts, subventions, aides fiscales, ...).
- Assurer la mise en œuvre des politiques publiques existantes à l'échelle locale et régionale.

Lien avec les partenaires :

- S'appuyer sur les autres expertises présentes sur le territoire ;
- Rendre compte des missions d'accompagnement réalisées aux partenaires de la plateforme (dispositifs mis en œuvre, problématiques rencontrées sur le terrain, données quantitatives et qualitatives sur l'activité...) et participer à l'évaluation et à l'évolution de ces dispositifs ;
- Valoriser les résultats de son activité ;
- Renseigner les outils de suivi (Contact EIE) et participer aux réunions du réseau des EIE.

Animation :

- Définir et mettre en œuvre en lien avec le chargé de mission transition énergétique et les EPCI un programme d'animations à destination du grand public ou de groupes constitués (salons, thermographie aérienne, balades thermiques ou clichés thermographique, conférences, visites de rénovations exemplaires...).

Communication :

- Elaborer et diffuser en lien avec la chargée de communication et les parties prenantes de l'opération des outils de communication / sensibilisation visant à faire connaître le service et les aides (plaquette, brochures, dépliants, articles et encarts presse, articles en ligne...).



POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES

Il / elle est placé(e) sous la direction du directeur du Parc naturel régional de l'Avesnois, et sous l'autorité opérationnelle du responsable du Pôle Écocitoyenneté qui coordonne les actions dans ce domaine.

Il / elle intégrera cette mission au sein de la Cellule Énergie du Parc naturel régional afin d'assurer de la transversalité et de la complémentarité avec les chargés de missions transition énergétique et bois-énergie et le Conseiller en Énergie Partagé.

Il/elle est en relation régulière avec les acteurs et partie prenantes, notamment les autres Conseillers FAIRE, la Région Hauts-de-France, l'ADEME, la DREAL, les collectivités locales, et enfin et surtout avec les porteurs de projets. I

PROFIL REQUIS : formation, expériences et aptitudes personnelles

- Bac +3 à +5, formation et expérience dans le domaine de la rénovation (idéalement de la thermique) et des énergies renouvelables ;
- Bonne connaissance dans le domaine de l'Habitat ;
- Bonne connaissance du monde des collectivités ;
- Goût du contact, aisance relationnelle ;
- Capacités d'animation, de communication et de négociation ;
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général ;
- Capacité au travail en équipe ;
- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Aptitude à la rédaction et à la présentation orale ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels courants ;
- Permis de conduire B indispensable ;
- Une connaissance des parcs naturels régionaux ou des structures similaires sera appréciée.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Type du contrat : CDD de 12 mois renouvelable
Poste basé à l'annexe de la Maison du Parc – Le Quesnoy

Cadre A de droit public, fonctionnaire ou contractuel, filière technique.
Poste sur 35h, avec RTT.

Le poste est à pourvoir pour le 15 octobre 2021

Le poste est accessible à tout.e candidat.e remplissant les conditions du décret n°96.1087 du 10 décembre 1996 portant application de la loi du 10 juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par la voie contractuelle.

Candidatures à adresser, pour le 30 septembre 2021 au plus tard, à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 Cour de l'Abbaye

BP 11 503

59 550 MAROILLES

Ou à : melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com